

Séance du 14 décembre 2009

18 heures 30

~~~~~

## PROCÈS VERBAL

L'an deux mil neuf, le quatorze décembre à dix huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Villars les Bois légalement convoqué, se sont rassemblés au lieu ordinaire des séances sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MARTIN, Maire d'après les convocations faites le quatre décembre deux mille neuf.

~~~~~

La séance a été publique

~~~~~

Présents : Madame Gaëlle BERNARD, Messieurs Jean-Michel MARTIN, Jean-Luc VARANCEAU, Gérard RICHARDEAU, Laurent ANDRE et Miguel TAUNAY.

Absents excusés : Monsieur Jean-Marie BEGEY qui donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc VARANCEAU, Madame Jeannine GROMADA qui donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel MARTIN, Madame Claudette SEGUIN, Mademoiselle Nathalie KERMARREC et Monsieur Francis VION,

Secrétaire de séance : Gaëlle BERNARD

=====

=== **Ordre du jour** ===

=====

- 1- Bornage d'un chemin rural**
- 2- Tarifs de la salle des fêtes**
- 3- Convention ATESAT**
- 4- Questions diverses**

=====

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 12 novembre 2009. Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **1- Bornage d'un chemin rural**

Suite à la décision de l'assemblée lors de la dernière réunion concernant le bornage du chemin situé en contre bas de la parcelle AH 421 - chez Les Bellots, Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu le devis du géomètre BARRAUD. Ce dernier s'élève à 1 237,86 € TTC. Il s'avère plus important que la proposition de la SCP Erick MECHAIN d'un montant de 890,78 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de faire borner le chemin rural désigné ci-dessus par le géomètre-expert MECHAIN ; autorise Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

### **2- Tarifs de location de la salle des fêtes**

Monsieur le Maire donne lecture du bilan financier de la salle des fêtes établi pour les années 2008 et 2009. Il fait apparaître un déséquilibre de fonctionnement important pour les deux années soit plus de 2 000 €. On constate que la consommation électrique et la location gratuite aux associations sont en grande partie responsable de ce déficit.

Monsieur le Maire propose que la commission des bâtiments se charge de faire des propositions sur l'évolution des tarifs. Il est proposé également d'organiser une réunion avec les présidents des associations afin de leur expliquer les difficultés rencontrées.

### **3- Convention ATESAT**

Le troisième point ne donnera pas lieu à décision. En effet, il est nécessaire au préalable que Monsieur le Maire rencontre les services de la DDE afin que les modalités d'application de la convention lui soient précisées.

### **4- Questions diverses**

#### **4-1- Débroussaillage d'un chemin rural**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le chantier d'insertion mis en place par la communauté de communes du Pays Buriaud a terminé le débroussaillage du chemin rural qui part des Bellots et rejoint le ruisseau « le Baronneau » au Pas du Marais.

#### **4-2- Cérémonie des Vœux**

Monsieur le Maire rappelle qu'il organise la réunion des vœux pour la nouvelle année le mercredi 06 janvier 2010 à 18h30 à la mairie.

#### **4-3- SIVOS Burie-Migron**

Monsieur Jean-Luc VARANCEAU, adjoint au maire délégué, au SIVOS Burie-Migron donne le compte-rendu de la dernière réunion.

#### **4-4- Restructuration de la mairie**

Monsieur Jean-Luc VARANCEAU, adjoint au maire chargé des bâtiments communaux présente un avant-projet de restructuration de la mairie suite à la précédente séance.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune autre question n'étant posée,  
la séance est levée à 19h50 et ont signé au registre les membres présents.